



M.A Albi labellisée UHSI ???

Cher(e)s collègues,

Lors de la nuit du 06 au 07 juin 2023, vers 23h, nous avons reçu un nouvel arrivant avec les deux jambes cassées et l'impossibilité de se mouvoir.

A la M.A Albi nous ne disposons pourtant pas de cellule PMR ou médicalisée pour garantir la gestion et le traitement adéquat de ce dernier.

Face à cette situation critique, le gradé de nuit a contacté le chef d'établissement qui a refusé de se déplacer jusqu'à la maison d'arrêt....

Nous sommes consternés par cette attitude que nous estimons irresponsable et indigne !!!

Le SPS appelle les autorités locales et nationales à prendre des mesures immédiates pour remédier à cette situation intolérable.

Pourtant, des établissements médicalisés ou des cellules aménagées existent sur la DI de Toulouse pour accueillir et assurer la gestion des détenus qui présentent ces types de problématiques.

Les Surveillant(e)s d'Albi ne peuvent pas jouer les « aides soignant(e)s ». Il y a des limites à tout !

Nous continuons à défendre les droits et la sécurité des personnels, ainsi que des conditions de détention dignes et respectables :

Pour ces raisons, nous exigeons une rapide réaffectation par transfert de ce détenu.

Albi le 07 juin 2023 Pour le Bureau Local

Le SPS, l'évidence Syndicale !!!